



MRC DE
L'ÎLE
D'ORLÉANS

FONDS RÉGION ET RURALITÉ (FRR)

Rapport annuel d'activités 2021 (1^{er} janvier au 31 décembre)

BILAN DES ACTIVITÉS, PAR PRIORITÉS D'INTERVENTION

1. Planification de l'aménagement et développement du territoire

Cette priorité d'intervention a pour objectif d'accompagner techniquement les citoyens de l'Île d'Orléans dans leurs demandes de permis municipaux et d'autorisations auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Le statut particulier de « site patrimonial », décrété par le Gouvernement du Québec pour l'ensemble de l'Île d'Orléans, ajoute des procédures supplémentaires pour les demandeurs.

Le Conseil des maires a alloué 295 000 \$ à même l'enveloppe du Fonds Région et Ruralité (FRR) afin d'assurer un accompagnement auprès des citoyens par le biais de trois inspecteurs en bâtiment et environnement, un urbaniste, un aménagiste et une responsable du site patrimonial de l'Île d'Orléans.

2. Soutien aux municipalités locales (partage de services)

Si la somme de 25 900 \$ avait été dédiée à cette priorité d'intervention, les restrictions sanitaires imposées par la COVID-19 ont limité la portée des actions envisagées qui se sont élevées à 12 717 \$.

Ainsi, la coordonnatrice de la Politique familiale de la MRC, à raison d'une journée par semaine, a consacré ses énergies aux deux projets suivants :

Révision de la Politique de la famille et des aînés

La Politique de la famille et des aînés des municipalités et de la MRC a été révisée en 2021 et leurs plans d'action respectifs couvrent la période 2021-2024. Afin d'orienter les objectifs et les actions vers les réalités et les besoins actuels des familles et des aînés, la MRC a réalisé un sondage citoyen via les médias sociaux et les sites Internet des municipalités. Les répondants ont ainsi pu exprimer leurs idées, leurs commentaires et signifier leurs besoins.

La politique de la famille et des aînés a été adoptée par le Conseil de la MRC en août 2021 et est disponible au : [politique-familiale/mrcio_2021-2024-br.pdf \(iledorleans.com\)](http://iledorleans.com/politique-familiale/mrcio_2021-2024-br.pdf)

Coordination et diffusion des offres de loisirs municipaux

Lorsque les conditions sanitaires le permettaient et afin d'assurer une meilleure diffusion des différentes propositions de loisirs municipaux qui s'offrent à l'ensemble de la population de l'Île, la MRC a fait publier la programmation à même un encart dans le journal communautaire *Autour de l'Île*.

3. Promotion de l'entrepreneuriat (soutien-conseil)

Développement économique

Cette priorité permet d'assurer un soutien technique auprès des entrepreneurs potentiels ou déjà en activités, qu'ils soient de l'entreprise privée ou collective, y compris ceux en économie sociale. La somme de 147 184 \$ est réservée pour assurer la présence d'une conseillère aux entreprises, d'une conseillère touristique, d'une conseillère culturelle et d'une responsable de l'accueil touristique.

Ces quatre ressources, de façon variable, sont appelées à aider techniquement les promoteurs, peu importe le stade (pré-démarrage, démarrage, croissance, consolidation, projet de transfert, etc.) de leur entreprise ainsi que tout projet déposé à l'intérieur du Fonds régional de la Capitale-Nationale-volet Île d'Orléans (FRCNÎO).

Fonds Jeunes promoteurs

Solde de 5 000 \$, Budget : 15 000 \$

Élodie Morency et Dave Pouliot ont bénéficié d'une subvention de 9 000 \$ pour la création de leur nouvelle entreprise 9426-9875 Québec Inc., laquelle possède deux divisions, soit : Architecture Orléans et Maçonnerie Orléans. Élodie Morency s'occupe du volet architectural en offrant des services professionnels et personnalisés en matière d'architecture, de design et de construction pour des projets résidentiels (unifamilial et multifamilial) ainsi que pour des petits commerces. Quant à Dave Pouliot, il s'occupe du volet maçonnerie en restaurant les bâtiments ancestraux, tout en s'assurant de conserver une qualité irréprochable pour leur préservation.

À la suite du démarrage de leur entreprise, tout jeune promoteur peut également bénéficier d'une enveloppe additionnelle de 1 000 \$ pour acquérir une formation pertinente à son secteur d'activités. Ainsi, deux entrepreneures en ont profité en 2021 et ont reçu un total de 1 395 \$.

4. Mobilisation des communautés et soutien aux projets structurants

Solde de 25 000 \$, Budget : 0 \$

Projet d'entreprises d'économie sociale

Projet *Moi, j'mange*

Depuis quelques années, une réalité émerge à l'Île d'Orléans : la situation financière précaire de quelques familles réparties sur l'ensemble du territoire. En vue d'agir sur les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté, la Table de réflexion en sécurité alimentaire de l'île a initié le projet *Moi, j'mange* !

Entreprise à but non lucratif dûment enregistrée et active depuis plus de 30 ans, l'Association bénévole de l'Île d'Orléans a bénéficié d'une subvention de 11 492 \$, à même le Fonds de développement et consolidation des entreprises d'économie sociale, pour l'achat d'un congélateur et d'un réfrigérateur de capacité commerciale ainsi que des dépenses en lien avec la location d'un local dans le cadre de ce projet.

5. Ententes sectorielles

Entente Office de Tourisme de Québec

Budget : 40 000 \$, versé : 0 \$

En 2021, les aides versées à des entreprises touristiques du territoire provenaient du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) et il n'a pas été requis d'avoir recours au Fonds Région et ruralité (FRR).

La MRC a été signataire de trois ententes sectorielles impliquant une contribution financière :

Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité des municipalités régionales de comté de la Capitale-Nationale, « Entente de développement sectoriel »

En partenariat avec le Conseil des Arts et des Lettres du Québec, Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches et les MRC de Portneuf, La-Jacques-Cartier, La Côte-de-Beaupré, Charlevoix, Charlevoix-Est et L'Île-d'Orléans, cette entente a pour but de soutenir les artistes, écrivains et organismes artistiques professionnels du territoire. La MRC y alloue 10 000 \$ par année.

Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale

Partenaire de cette entente régionale depuis quelques années, la MRC y investit 15 000 \$ annuellement. Regroupant les MRC de Portneuf, La Côte-de-Beaupré, Charlevoix, Charlevoix-Est et L'Île-d'Orléans, Développement Côte-de-Beaupré, la Communauté métropolitaine de Québec,

l'Association touristique de Charlevoix et le ministère des Transports, cette entente a pour objet de réaliser des projets et des initiatives visant la protection et la mise en valeur des paysages du territoire.

Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la ville de Lévis

Regroupant le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le Secrétariat à la Capitale-Nationale, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, les MRC de Portneuf, La-Jacques-Cartier, La Côte-de-Beaupré, Charlevoix, Charlevoix-Est et L'Île-d'Orléans, la ville de Québec, la ville de Lévis, la Communauté métropolitaine de Québec et la Fédération de l'UPA Capitale-Nationale-Côte-Nord, cette entente a pour but de consacrer les ressources nécessaires à la mise en œuvre des projets du Plan d'action triennal de la Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires du territoire. La MRC y a investi 16 650 \$ en 2021.

6. Soutien au développement rural

Deux projets régionaux ont bénéficié de fonds :

PluMobile, le transport collectif et adapté de l'Île, a bénéficié de 25 600 \$ afin de le supporter dans la poursuite de ses opérations courantes et d'améliorations des services offerts à la population en période de pandémie.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Régie intermunicipale de l'arène Côte-de-Beaupré, du temps de glace est réservé pour les jeunes de l'Île. Ainsi, la somme de 7 937 \$ a été allouée sur un budget de 10 000 \$.

L'ensemble de ces actions et projets représente les différentes mesures de développement local et régional réalisées par la MRC de L'Île-d'Orléans entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021 dans le cadre du Fonds Région et Ruralité (FRR) qui lui a été confié par le gouvernement du Québec.

Rapport rédigé par la directrice générale, Chantale Cormier, le 3 août 2022.